

Panorama de la Nouvelle-Calédonie

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Données de cadrage

Capitale	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Australie à 1 500km, Nouvelle-Zélande à 1 800km
Langues parlées	Français + Langues vernaculaires (de 27 à 30) ¹
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Rang mondial IDH (2005)	34
Représentation nationale	2 députés, 1 sénateur, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État en Nouvelle-Calédonie	Haut-commissaire de la République
Code internet	.nc
Union européenne	Régime d'association des « Pays et territoires d'outre-mer »
Communauté du Pacifique (CPS)	Membre
Forum des îles du Pacifique	Membre associé

(1) Auxquelles s'ajoutent les langues des communautés d'origines wallisienne, polynésienne, asiatique, vanuatane, etc.

Repères historiques : l'acquisition d'un statut particulier

La Nouvelle-Calédonie fut découverte en **1774** par le capitaine James Cook puis devint, sur ordre de Napoléon III, possession française en **1853**. En **1946**, la Nouvelle-Calédonie cessa d'être une colonie et devint un **Territoire d'outre-mer**, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République. Entre 1976 et 1988, la Nouvelle-Calédonie a connu cinq statuts lui octroyant plus ou moins d'autonomie, qui furent sources d'insatisfactions et parfois de troubles graves.

Les **Accords de Matignon**, signés le **26 juin 1988**, ont permis à la Nouvelle-Calédonie de retrouver une stabilité, par la mise en place d'un statut transitoire de 10 ans devant aboutir à un référendum d'autodétermination appelant les Calédoniens à se prononcer pour ou contre l'indépendance. L'**Accord de Nouméa**, signé le **5 mai 1998**, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions. À partir de 2014 et au plus tard en 2018, les citoyens admis au sein du corps électoral restreint seront amenés à se prononcer sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes de l'État.

Organisation institutionnelle : le partage des compétences

De par son caractère unique, la Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité territoriale sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution française (articles 76 et 77). L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 :

- **l'État, représenté par le Haut-commissaire de la République**, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes » ;
- **le Congrès**, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement ;
- **le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres ;
- **les Provinces**, au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté) ont une compétence qui s'exerce dans toutes les matières qui ne sont pas explicitement réservées à l'État, à la Nouvelle-Calédonie ou aux communes ;
- d'autres institutions ont également été créées, tels que le **Sénat coutumier** (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le **Conseil économique et social**, le **Comité consultatif des mines** et le **Conseil des mines**.

UNE POPULATION JEUNE

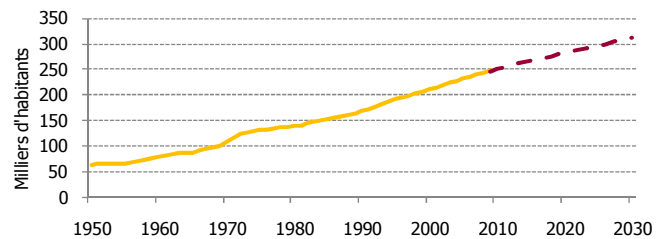
La population continue d'augmenter régulièrement, mais à un rythme légèrement moins soutenu (+1,7 % en moyenne annuelle entre 1996 et 2009 contre +2,4 % entre 1983 et 1996). Cependant, l'indice de fécondité recule, passant de 3,2 enfants par femme en 1990 à 2,2 en 2007. La moitié de la population a moins de 30 ans. Les deux tiers de la population résident dans l'agglomération nouméenne, où l'accroissement annuel moyen a atteint 2,4 % entre 1996 et 2009.

Indicateurs démographiques

Population au 27 juillet 2009	245 580
Dont (%) : moins de 15 ans	25,6
15 - 64 ans	67,1
65 et plus	7,4
Densité de population (hab/km ²)	13,2
Population de l'agglomération du Grand-Nouméa (%)	66,7
Taux de croissance annuel moyen de la population (1996-2009, %)	1,7
Taux de natalité (2008, ‰)	16,3
Taux de mortalité (2008, ‰)	4,8
Taux de mortalité infantile (2007, ‰)	6,1
Nombre d'enfants par femme (2007)	2,2
Espérance de vie à la naissance H/F (2007, années)	71,8 / 80,3

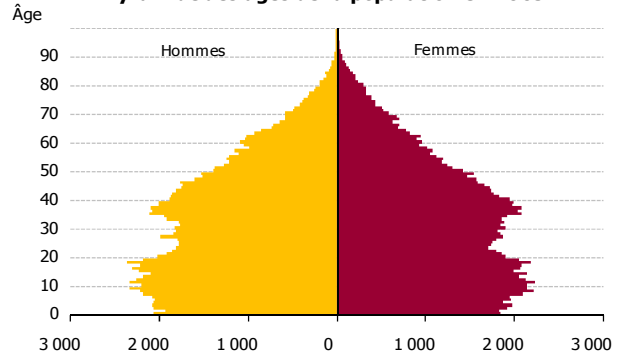
Source : ISEE

Évolution de la population depuis 1950 et projection 2030



Source : ISEE

Pyramide des âges de la population en 2009



Sources : État civil - ISEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Ces dix dernières années, le développement de l'économie calédonienne a été particulièrement soutenu, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5 % entre 1998 et 2009. Cette croissance, plus régulière que par le passé, a principalement été tirée par l'investissement, qui est passé de 81 milliards de F CFP en 1998 (21 % du PIB) à 282 milliards de F CFP en 2009 (37 % du PIB). En termes de PIB/hab, la Nouvelle Calédonie se situe entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

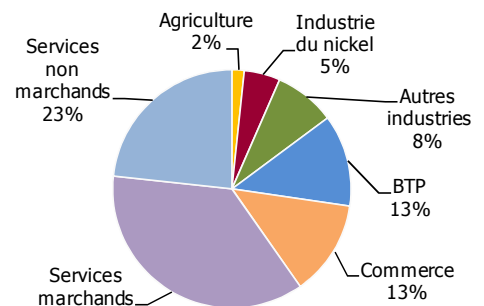
Principaux indicateurs économiques

PIB (milliards de F CFP, 2009) ^P	752
Taux de croissance du PIB (% , 2009) ^P	2,4
PIB / habitant (millions de F CFP, 2009) ^P	3,1
Taux d'épargne des ménages ¹ (% , 2008)	15
Taux d'inflation (glissement annuel au 31 décembre 2010, %)	2,7
Total des importations de biens (milliards de F CFP, 2010)	298
Total des exportations de biens (milliards de F CFP, 2010)	122
Solde commercial (milliards de F CFP, 2010)	-176
Taux de couverture ² sur les biens (% , 2010)	41
Solde des transactions courantes (milliards de F CFP, 2009)	-78
Investissements directs étrangers nets reçus (milliards de F CFP, 2009)	98
Dépenses de l'État (milliards de F CFP, 2010)	129
Dette des collectivités de la Nouvelle-Calédonie (en % du PIB, 2009)	4,8

(p) : provisoire, (1) : enquête BCM - ISEE, (2) : exports/importations

Source : ISEE, CEROM, Douanes, IEOM, Trésorerie Générale de Nouvelle-Calédonie

Répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité en 2009

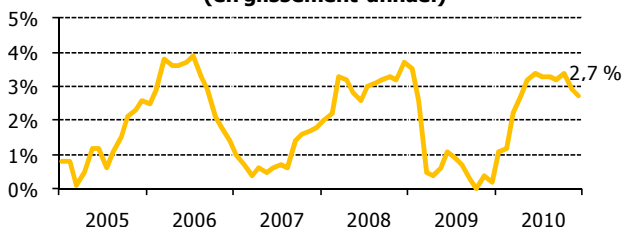


Source : ISEE

Risque de résurgences de tensions inflationnistes

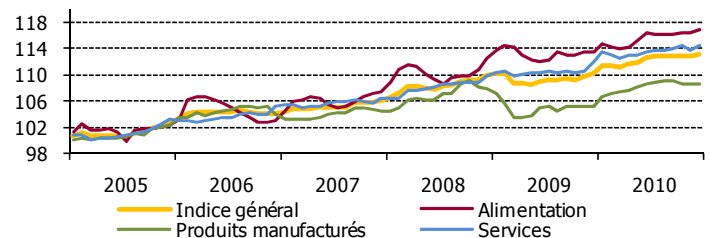
Entre 2000 et 2010, l'indice des prix à la consommation a progressé à un rythme moyen de 1,8 % par an, malgré plusieurs pics en 2006 et 2008 provoqués en partie par la hausse des cours du pétrole. En 2010, l'indice des prix s'établit à 2,7 % en raison de la dépréciation du franc pacifique vis-à-vis des monnaies de la zone Pacifique et de la hausse des cours du pétrole et des matières premières agricoles.

Évolution de l'indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Source : ISEE

Évolution des indices des prix par groupe de produits



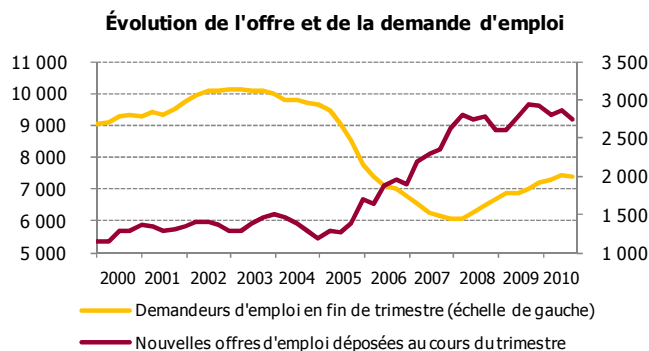
Source : ISEE

Un marché du travail dynamique

Au cours des cinq dernières années, l'emploi salarié a crû en moyenne de 4,1 % par an. L'offre d'emploi demeure également dynamique, portée notamment par les différents projets métallurgiques et les créations d'entreprises.

Emploi salarié total ¹	2003	2010	Part en 2010	Var annuelle 10/03
Agriculture	2 105	2 196	2,6%	0,3%
Mines et métallurgie	3 235	4 596	5,4%	5,1%
Autres Industries	4 051	5 698	6,7%	5,0%
Énergie	747	877	1,0%	2,3%
Construction	5 438	8 384	9,9%	6,4%
Commerce	7 917	9 674	11,4%	2,9%
Services	40 694	53 130	62,8%	3,9%
Total	64 250	84 555	100,0%	4,0%

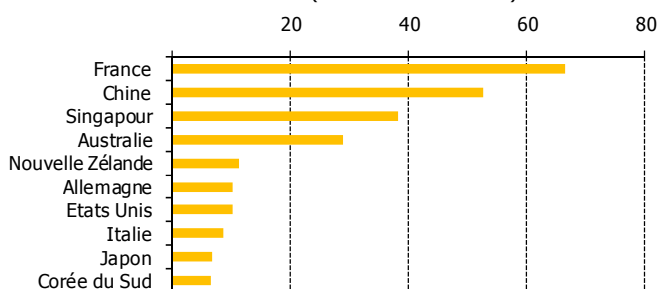
(1) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi
Sources : RIDET, CAFAT



Un déficit commercial structurel, en partie compensé par le nickel

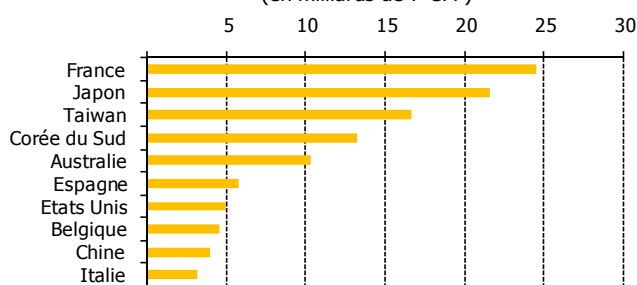
La Nouvelle-Calédonie demeure structurellement dépendante de l'extérieur. Toutefois ses exportations, composées à plus de 90 % de produits issus de l'industrie du nickel, lui permettent de maintenir un taux de couverture de l'ordre de 40 %. La France reste le premier partenaire commercial de la Nouvelle-Calédonie, tant pour les exportations que pour les importations.

Les dix premiers fournisseurs en 2010
(en milliards de F CFP)



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Les dix premiers clients en 2010
(en milliards de F CFP)



Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Les principaux produits importés en 2010 (en valeur, millions de F CFP)

Ensembles industriels	41 206
Hydrocarbures	40 678
Véhicules de tourisme	15 019
Véhicules utilitaires	9 063
Produits pharmaceutiques	8 735
Charbon	6 014
Total import	298 500
Part dans le total	40,4%

Source : ISEE, Douanes, DIMENC

Les principaux produits exportés en 2010 (en valeur, millions de F CFP)

Ferronickel	68 407
Mattes de nickel	26 198
Minerais de nickel et leurs concentrés	20 836
Crevettes	1 025
Thons	431
Holothuries (bêches de mer)	181
Total export	122 212
Part dans le total	95,8%

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le secteur du nickel constitue l'un des principaux moteurs de la croissance économique, par l'ampleur de ses investissements liés aux projets de création d'usines métallurgiques. Ceux-ci exercent également un effet d'entraînement sur le secteur du BTP, qui a contribué pour 16 % à la croissance entre 1998 et 2009. L'activité touristique, avec moins de 100 000 touristes de séjour en 2009 et 2010, stagne tandis que l'essor du tourisme de croisière offre de nouvelles perspectives de développement et de diversification.

	2000	2010		2000	2010
Taux de création d'entreprises (champ ICS, %)**	15,7	20,5	Production de viande bovine (tonnes)	4 058	3 419
dont Industries agricoles et alimentaires (IAA)	10,6	16,5	Production de viande porcine (tonnes)	1 488	2 255
dont Industries hors IAA	14,1	17,8	Production des fermes aquacoles (tonnes)*	1 723	1 146
dont Construction	13,6	20,9	Arrivées de visiteurs (touristes + croisiéristes)	158 166	302 441
dont Commerce et réparation	12,2	16,7	Immatriculations des véhicules à quatre roues neufs (nombre)	7 367	12 772
dont Services aux entreprises	23,3	28,3	Logements autorisés (nombre)	1 573	nd
dont Services aux ménages	20,4	20,3	Consommation de ciment (tonnes)	93 985	161 236
Production d'électricité (Gwh)	1 645	2 132	Évolution de l'indice BT21 (au 31 décembre en glissement, %)	3,0	3,7

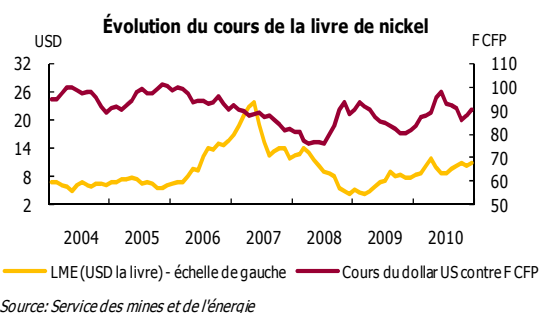
* Il s'agit des résultats des campagnes 1999-2000 et 2009-2010. ** taux de création : Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Sources : ISEE, ERPA, Holcim, EEC, ENERCAL, Cellule économique du BTP

Le nickel à l'aube d'une nouvelle ère

En 2010, l'estimation des réserves de nickel place la Nouvelle-Calédonie au 3^e rang mondial, après l'Australie et le Brésil. Avec une production moyenne annuelle de 56 milliers de tonnes de nickel métal au cours des cinq dernières années, la Nouvelle-Calédonie représente actuellement 4 % de la production mondiale. Néanmoins le secteur est exposé à la volatilité élevée des cours du nickel (16,9 \$/lb en moyenne en 2007 contre 6,6 \$/lb en 2009 et 9,9 \$/lb en 2010).

En 2010, l'usine hydrométallurgique de Vale NC dans le sud de l'île a débuté sa production de nickel tandis que les travaux de construction de l'usine du Nord, portée par la SMSP et Xstrata, se sont poursuivis avec la mise en service du port, la pose du convoyeur et l'arrivée de Chine de l'ensemble des modules composant l'usine.



L'activité du BTP soutenue par les grands projets

L'activité du secteur du BTP a fortement progressé au cours de ces dernières années, soutenue par les grands chantiers : construction des usines métallurgiques, extension et rénovation de l'aéroport international de La Tontouta, logements sociaux et développement de la zone Voh - Koné - Pouembout. Ce secteur représente 12 % de la création de richesse en 2009, soit 3 points de plus qu'en 1998, et emploie 10 % des effectifs salariés du territoire.

La forte progression du tourisme de croisière

La fréquentation touristique - hors croisiéristes - en Nouvelle-Calédonie représente seulement 1 % des arrivées de touristes en Océanie. Ce secteur emploie directement ou indirectement plus de 5 000 salariés en 2010, soit une progression annuelle moyenne de 7 % au cours des cinq dernières années. Malgré une stagnation du nombre de touristes étrangers, le secteur se développe grâce notamment à la clientèle locale. Les dépenses auprès des prestataires calédoniens sont estimées, en 2009, à 17,4 milliards de F CFP pour les touristes de séjour non résidents et à 586 millions de F CFP pour les croisiéristes. Ces derniers sont 2,5 fois plus nombreux qu'en 2005, soit plus de 200 000 croisiéristes en 2010.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques et 5 sociétés financières. 7 établissements de crédit hors zone interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, dont l'Agence Française de Développement, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Européenne d'Investissement.

Au cours des cinq dernières années, l'activité bancaire et financière a connu une progression rapide, comme en témoigne l'accroissement des encours de crédit (+9,6 % en 2010), dont 73 % contractés auprès des établissements locaux. Les encours portés par ces derniers sur les ménages et les entreprises progressent respectivement de 8,9 % et 5,2 % en 2010 et demeurent particulièrement sains, le taux de créances douteuses (2,5 %) s'inscrivant à un niveau historiquement bas.

Principaux indicateurs financiers	2010
Taux de réescompte des crédits aux entreprises (au 13/04/2011, %)	1,25
Masse monétaire M3 (milliards de F CFP, à fin décembre)	517
Position extérieure nette bancaire (milliards de F CFP, à fin décembre)	-66
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	2
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 323
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 212
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,78
Nombre de cartes bancaires par habitant	0,78
Taux de prélèvements obligatoires (% du PIB, 2007)	29
Taux de pression fiscale (% du PIB, 2007)	18

Source : IEOM, ISEE

Indicateurs entreprises	2010	Indicateurs ménages	2010
Coût du crédit aux entreprises (janvier/février 2011, %)		Coût du crédit immobilier aux ménages (janv./fév.2011, %)	4,63
Découvert	5,05	Nombre de dossiers de surendettement déposés	86
Moyen et LT	4,58	Actifs financiers (milliards de F CFP, à fin décembre)	320
Actifs financiers (en milliards de F CFP, à fin décembre)	213	Concours bancaires (milliards de F CFP, à fin décembre)	360
Concours bancaires (en milliards de F CFP, à fin décembre)	406	Part des crédits consommation (en %)	19
Part des crédits d'exploitation (%)	19	Part des crédits habitat (en %)	80
Part des crédits d'investissement (%)	53	Endettement par ménage (millions de F CFP, à fin décembre)	5,0
Part des crédits à la construction (%)	25	Ratio de dette brute des ménages (à fin déc. 2009, % du PIB)	44
Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2003 (%)	65,4	Inv. de portefeuille, achats bruts de titres de non résidents	51
Investissements directs étrangers (milliards de F CFP, 2009)	214	(milliards de F CFP, 2009)	

Source : IEOM, ISEE

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : T. BELTRAND
Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : 18 Juillet 2011 – Dépôt légal : Juillet 2011 – ISSN 1968-6277